

transmettent en se les remettant les uns aux autres les édits et les insignes d'investiture qui leur ont été conférés par le Royaume du milieu. Les gens (de Khoten) aiment à chanter et à danser; ils sont habiles à filer et à tisser. A l'ouest (de ce pays) est un désert de sable dans lequel vivent des rats gros comme des hérissons; ils sont de couleur dorée; quant ils vont et viennent, des troupes de rats (ordinaires) les escortent. Autrefois, (Khoten) ne possédait pas de mûriers ni de vers à soie; il en demanda à un royaume voisin qui ne voulut pas lui en donner, mais qui consentit à la demande que lui adressa le roi de prendre femme chez lui; quand on alla chercher (la fiancée), on lui dit: «Dans notre pays, nous n'avons pas de soie; il vous faut prendre des vers à soie pour pouvoir vous faire des vêtements». La jeune fille ainsi avertie plaça des vers à soie dans la doublure ouatée de son bonnet; les gardiens de la douane n'osèrent pas l'inspecter; c'est à partir de ce moment que pour la première fois on eut des vers à soie. La princesse fit graver une inscription sur pierre pour imposer la règle de ne pas tuer les vers à soie et de ne se servir des cocons qu'après que les papillons auraient pris leur vol<sup>1)</sup>.

Le nom de famille du roi est *Wei-tch'e*; son nom personnel est *Ou-mi*. A l'origine, il était soumis aux *Tou-kiue*. La sixième année *tcheng-koan* (632), il envoya un ambassadeur qui vint offrir des présents (à la cour de Chine). Trois ans plus tard (635)<sup>2)</sup>, il envoya son fils qui entra dans la garde impériale.

Quant *A-che-na Cho-eul* eut triomphé de *K'ieou-tse* (Koutcha) (640), le roi (de Khoten), *Fou-tou Sin* eut grand peur; il envoya son fils offrir trois cents chameaux. Le *tchang-che Sie Wan-pei* dit à (*A-che-na*) *Cho-eul*: «Maintenant, nous avons écrasé *K'ieou-tse* (Koutcha); les contrées d'occident sont toutes frappées de terreur. Je désire vous emprunter de la cavalerie légère, passer le licou au roi de *Yu-t'ien* (Khoten) et l'offrir à la capitale». (*A-che-na*) *Cho-eul* y consentit. Etant arrivé à *Yu-t'ien* (Khoten), (*Sie Wan-pei*) exposa le prestige et la puissance surnaturelle des *T'ang* et exhorta (le roi) à venir se présenter au Fils du Ciel. *Fou-tou Sin* vint alors à la suite de l'envoyé. Sur ces entrefaites, *Kao-tsong* monta sur le trône (649); il conféra (à *Fou-tou Sin*) le titre de grand général des gardes de droite, et à son fils, *Che-hou (jabgou) Tien*, le titre de général des gardes vaillants de droite; il lui donna une robe, une ceinture, six mille pièces de toile et de soie et une résidence princière; après l'avoir gardé pendant

1) C'est-à-dire que, pour permettre la multiplication des vers à soie, on interdit de dévider les cocons pleins et on n'autorisa que l'usage des cocons vides.

2) Le *Kieou T'ang chou* rapporte ce fait à la treizième année *tcheng-koan* (639).